

**DÉCISION PORTANT ANNULATION D'ÉPREUVES D'EXAMENS PRÉVUES LE 25 AVRIL 2016
ET PRÉVOYANT LEUR REPROGRAMMATION EN SEMAINE 17 DE L'ANNÉE 2016**

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.613-1, L.712-2,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu le calendrier universitaire 2015/2016 tel qu'adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du Conseil Académique en sa séance du 30 avril 2015,

Vu l'élection à la présidence de l'Université Bordeaux Montaigne de Mme Hélène Velasco-Graciet en conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne en date du 23 mars 2016,

Vu les arrêtés fixant la composition des jurys de sessions d'examens pour l'année universitaire 2015/2016,

Etant observé que les conditions n'ont pas été réunies à la date du 25 avril 2016 pour permettre le bon déroulement des épreuves d'examens prévues à cette date,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

➤ En accord avec les présidents des jurys concernés, tels que désignés par arrêtés susvisés, sont annulées et reportées aux dates ci-dessous les épreuves suivantes (telles qu'initialement programmées à la date du 25 avril 2016):

Composante	Code ELP	Libellé	Date	Heure	Durée	Salle
Langues	L2NS1M1	Description grammaticale du français contemporain 2	29/04/2016	8h00	1h00	H029
Langues	L6NS3M1	Approche comparative des langues 2	29/04/2016	8h00	1h00	H029
STC	L6BDU6	Géographie 6	03/05/2016	8h00	3h00	C200
Humanités	L6DM4Y1	Langue médiévale	30/04/2016	8h00	3H00	C200
Humanités	L4MMY8	Lire et écrire le monde contemporain 2	28/04/2016	8h00	3H00	C 106
Humanités	L6AA5M2	Connaissance de l'Art contemporain	28/04/2016	14h00	3H00	B200
Humanités	L2BD1Y1	Histoire moderne	30/04/2016	8h00	4h00	A700, Cirot, Renouard
Humanités	L6EPU4	Logique et épistémologie 5	28/04/2016	14h00	4h00	H029
Humanités	L4EPU1	Histoire de la philosophie 4	30/04/2016	8h00	4h00	B200
Humanités	L4DC1M2	Latin	28/04/2016	14h00	4h00	B111
Humanités	L6BAU2	Histoire culturelle 2	03/05/2016	8h00	4h00	B200
Humanités	L2AA6Y1	Esthétique et théorie des Arts	29/04/2016	8h00	4h00	B200, Amphi 3
Humanités	L2DH2M1	Culture littéraire /Littératures comparées	28/04/2016	14h00	4h00	I 401
Humanités	M2CR1M12	Politiques culturelles territoriales	27/04/2016	8h00	3h00	B111
Langues	L4IAU5	Analyse littéraire américaine	30/04/2016	8h00	3h00	C200
Langues	L6KKU1M3 EC	Compréhension écrite	28/04/2016	8h00	3H00	C 106
Langues	L4LHU3	Culture japonaise 3	28/04/2016	8h00	3H00	C 106
Humanités	FRANCAP FRANGLO	Français (DAEU)	30/04/2016	8h00	4h00	B400, B200



ARTICLE 2:

Il est procédé à la publication de la présente décision conformément aux statuts susvisés.
Cette dernière est par ailleurs consultable sur l'espace étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne.

ARTICLE 3:

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.
Cette dernière sera transmise au Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des universités d'Aquitaine.

Fait à Pessac, le 25 avril 2016.

La Présidente
de l'Université Bordeaux Montaigne,



Hélène Velasco-Graciet.